

LE CONTEXTE ACTUEL DE LA CRÉATION

- Avant d'évoquer le contexte actuel de la création musicale pour la liturgie, il convient de se redire très succinctement **ce qu'est la liturgie** :
 - un donné de l'Église, de type mémorial et qui est la Tradition vivante,
 - la célébration du Christ dans son mystère pascal,
 - l'expression de l'Église célébrante, corps du Christ.
- Quand on a compris cela, **il n'y a pas à opposer « création » et « autorité »**. Le rôle de l'autorité consiste à veiller à ce que la création réponde à ces critères, en sachant que, dans la liturgie, l'autorité est d'abord celle de la liturgie elle-même en tant qu'elle est don reçu. (cf. LMD N°222 2^{ème} trimestre 2000)
- Nos **évêques**, dont il convient de se souvenir qu'ils sont les premiers gardiens de la foi, sont devenus très attentifs à la **qualité du chant dans la liturgie**, non seulement à cause du contenu des chants, mais encore à cause des « postures croyantes » dans lesquelles les chants mettent les fidèles, c'est-à-dire que l'on regarde avec davantage d'attention quel type de croyants le chant et la musique construisent. C'est la raison pour laquelle la nouvelle PGMR précise que les chants seront choisis, pour la célébration eucharistique, dans un recueil approuvé par les évêques.

Concrètement, cela signifie que le CNA est le manuel officiel dans lequel il convient de choisir prioritairement le répertoire. Pour autant, la création ne s'arrête pas et il serait dangereux de figer le répertoire dans un seul recueil. En France, la proposition serait que le **SÉCLI**, dans la mesure où les évêques y exercent leur autorité, soit le « **recueil officiel de l'Église de France** ». Cela veut dire qu'il faudra, sans doute, tenir de plus grandes exigences quant à l'acceptation des chants au fonds **SÉCLI**, et avoir le courage de la « rétro-activité » pour les œuvres acceptées à un moment où les critères d'acceptation étaient plus larges et plus vagues. Il y va de la crédibilité même du « recueil » et donc de l'avenir de la création.
- Il ne faut pas opposer, d'une part, la volonté de mettre entre les mains des fidèles un répertoire commun pour favoriser la mémorisation et, d'autre part, un encouragement à la création. La permanence d'un répertoire grégorien n'a jamais empêché la création. La situation et les conditions actuelles sont autres, mais il faut poursuivre et encourager la création pour que la Tradition reste vivante. Les lieux et les temps de formation qui existent déjà sont à renforcer, et il conviendrait que le **SÉCLI** se donne une **politique de création et de formation** et qu'il la soutienne financièrement.
- Parmi les « **chantiers** » à envisager, plusieurs semblent prioritaires :
 - Travailler à un répertoire pour des **liturgies autres que la liturgie eucharistique** mais en ayant le souci de comprendre la structure et le but de ces liturgies. Il s'agit bien d'un répertoire spécifique.
 - Penser le chant comme un élément d'un itinéraire de type catéchuménat, particulièrement dans la préparation et la célébration des sacrements. Le chant devient une **balise sur un chemin**.

- Travailler la **dimension « lyrique » des psaumes** pour que le psaume chanté soit une œuvre musicale. Trop de cantillations sont d'une platitude insupportable et ennuient les assemblées. Le psaume est fondamentalement un poème. Je souhaite que les musiciens travaillent cette question.
- Être très attentif aux formes liturgiques qui émergent, particulièrement dans les formes de **dévotions populaires**. Le risque est toujours de faire référence au passé, de manière nostalgique, alors que l'enjeu est que ces formes de dévotions trouvent leur expression pour aujourd'hui. Sans doute y a-t-il à créer, à nouveau frais, un répertoire pour les dévotions populaires. Mais que l'on soit clair : pas un répertoire simpliste ou minimaliste ; au contraire, il y a nécessité, si l'on veut tenir dans la durée et recréer une mémoire populaire, d'avoir un répertoire de grande qualité.
- Trouver avec les **médias chrétiens**, d'abord, des formes de collaborations. La musique et les chants diffusés me semblent trop dépendre des humeurs ou des sensibilités des responsables de la diffusion. Alors, on ne perçoit qu'une image très partielle de la réalité musicale liturgique, image souvent médiocre et pieu sarde.
- Je terminerai en lançant un **appel à celles et ceux qui ont du métier** et qui ont servi la liturgie depuis longtemps : « Vous avez un savoir-faire précieux, partagez-le aux plus jeunes en les parrainant, en devenant leurs tuteurs pour que vos richesses et votre savoir-faire ne soient pas perdus ». Il ne s'agit pas d'arrêter de créer, il s'agit de transmettre. Le SÉCLI pourrait inciter à ce **tutorat** et le mettre en place. C'est la création pour demain qui est en jeu.

Serge Kerrien